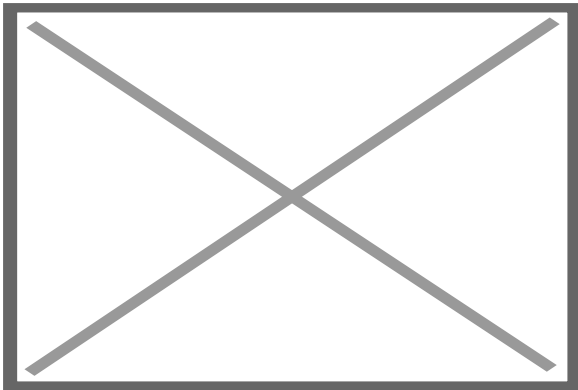

En Cisjordanie, Israël «l'Â» remplace un vol de terre par un autre Â»

Description

Par Charlotte Silver le 19 décembre 2016



Maryam Hamad, du village de Silwan en Cisjordanie avec, en arrière-plan, la colonie israélienne d'Ofra. Elle est l'une des propriétaires de la terre sur laquelle avant-poste Amona s'est montée. Selon la décision de la Haute Cour israélienne, les colons doivent l'évacuer ce mois-ci. (Keren Manor/ActiveStills)

Le jour de Noël est la date limite fixée par la Cour pour l'évacuation des 330 colons environ de l'avant-poste d'Amona. Cette colonie a été construite sur des terres agricoles de familles palestiniennes qui vivent toujours à proximité, au nord de Ramallah, en Cisjordanie occupée. Maryam Hamad, 80 ans, qui vit dans le village palestinien voisin de Silwan, possède six acres de terre (2,4 ha) à cet endroit, où autrefois elle cultivait du blé.

Cela fait 20 ans qu'elle ne peut plus se rendre sur sa terre, depuis qu'Amona s'y est montée dans le milieu des années 1990. Elle compte y retourner quand les colons seront partis.

Si l'évacuation est exécutée, les Palestiniens risquent de subir la vengeance des colons. Après avoir d'abord refusé d'évacuer pacifiquement, les colons d'Amona ont cédé après que le Premier ministre Netanyahu eut posté une vidéo sur Facebook où il leur promettait de prendre des mesures énergiques contre ce qu'il appelle une construction illégale dans les quartiers palestiniens dans l'actuel Israël.

Le gouvernement prépare un budget de 36 millions de dollars pour l'évacuation de l'avant-poste et pour indemniser, grâce à un arrangement, les colons de leur démantèlement.

Le groupe anti-colonisation la Paix Maintenant rapporte que chaque famille d'Amona va toucher environ 260 000 dollars (près de 250 000 \$).

Pour le groupe, cette indemnisation envoie un message clair : que « le crime et les menaces paient ».

« Prêt à protéger des droits fondamentaux »

Hamad a dit à Haaretz : « Ce que je ressens pour la terre, c'est quelque chose que, seuls, des agriculteurs peuvent comprendre. Je rêve du jour où je pourrai y retourner. Je n'changerai pas

cette terre pour tout son pesant d'â??or Â».

Mais Amona â?? un parmi la centaine d'â??avant-postes non autorisÃ©s â?? semble pouvoir constituer lâ??exception.

Le gouvernement israÃ©lien est actuellement en train de faire voter un projet de loi dit de RÃ©gulation, une loi qui lâ©galisera rÃ©troactivement tous les avant-postes israÃ©liens sur des terres privÃ©es palestiniennes.

Mais les 41 familles d'â??Amona n'â??auront pas Ã aller loin : le gouvernement israÃ©lien propose de leur attribuer une nouvelle terre, toujours en Cisjordanie occupÃ©e, une terre qui appartient elle aussi Ã des familles palestiniennes.

Â« Le gouvernement israÃ©lien remplace un vol de terre par un autre Â», dit la Paix Maintenant. Â« Il est prÃ©t Ã piÃ©tiner les droits fondamentaux des Palestiniens, Ã travestir la lâ©gislation israÃ©lienne et Ã violer le droit international â?? tout cela pour satisfaire 41 familles qui se sont installÃ©es sciemment sur des terres privÃ©es palestiniennes Â».

Le projet de loi de RÃ©gulation a Ã©tÃ© accueilli par des dÃ©clarations rÃ©probatrices venant des Nations-Unies, de lâ??Union europÃ©enne et de responsables politiques israÃ©liens de partis dits d'â??opposition.

Tous prÃ©viennent que le projet de loi sonne le glas de la solution Ã deux Ã©tats. Mais ces dÃ©clarations apocalyptiques Ã©clipseraient un processus, celui lancÃ© depuis des annÃ©es par le gouvernement et qui vise Ã faire entrer les avant-postes dans le cadre de la lâ©gitimitÃ© israÃ©lienne.

Â« LÃ©galiser Â» les avant-postes

Depuis le milieu des annÃ©es 1990, aprÃ¨s la signature des Accords d'â??Oslo, IsraÃ©l n'â??a plus implantÃ©, officiellement, de nouvelles colonies, mais il a commencÃ© Ã financer et Ã soutenir les groupes de colons qui colonisaient des hauts de collines en Cisjordanie sous prÃ©texte d'â??agrandir les colonies existantes.

En 1998, le ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res d'â??alors, Ariel Sharon, a appelÃ© les IsraÃ©liens Â« Ã se ruier et s'installer sur autant de hauts de collines (palestiniennes) que possible pour agrandir les colonies (juives), car tout ce que nous prendrons aujourd'â??hui restera n'Ã©treâ?! Tout ce que nous ne prendrons pas ira Ã eux Â».

Bien que ces Â« avant-postes Â» soient prÃ©sentÃ©s comme voyous, le gouvernement israÃ©lien Ã©tait essentiel Ã leur survie. Le statut juridique des Â« avant-postes Â» et celui des Â« colonies Â» ne prÃ©sentent aucune distinction Ã lâ??extÃ©rieur d'â??IsraÃ©l : toutes les colonies d'â??IsraÃ©l en Cisjordanie sont illÃ©gales au regard du droit international.

En 2005, le gouvernement a chargÃ© Talia Sasson, lâ??ancien procureur gÃ©nÃ©ral israÃ©lien, d'â??enquÃªter sur les avant-postes.

Sasson constatait alors qu'â??au moins 102 de ces avant-postes avaient Ã©tÃ© montÃ©s Â« en violation flagrante de la lâ©gislation Â» et elle documentait comment des responsables du gouvernement, dans les ministÃ¨res du Logement et d'â??autres, avaient aidÃ© Ã les installer.

Le gouvernement israÃ©lien n'â??a pas fait que fournir un soutien matÃ©riel Ã ces avant-postes, il a Ã©galement commencÃ© Ã dÃ©fendre leur lâ©galitÃ©.

En aoÃ»t dernier, avant que la coalition gouvernementale d'â??IsraÃ©l introduise le projet de loi de RÃ©gulation, le New York Times rÃ©vÃ©lait que pour le tiers, ces avant-postes avaient dÃ©jÃ Ã©tÃ© lâ©galisÃ©s rÃ©troactivement, ou Ã©taient sur le point de lâ??Ãªtre.

Â« Le gouvernement de Netanyahu en 2011 avait dÃ©jÃ initiÃ© ce qu'â??il appelait une nouvelle â??politique combinÃ©eâ?? Â», rapporte le New York Times.

Â« L'â??idÃ©e Ã©tait qu'â??IsraÃ©l retirerait les structures des colonies construites sur des terres

privées palestiniennes mais que, dans les zones qu'Israël avait déclarées terre d'État, il s'agirait d'un statut d'urbanisme soit, en d'autres termes, qu'il légaliserait les constructions après coup.

Selon la Paix Maintenant, dans leur grande majorité les avant-postes se sont montés sur des terres palestiniennes privées.

Cette politique a été doucement annoncée à travers les réactions de l'État devant les recours déposés contre les colonies devant les tribunaux. En fait, les colons ont reconnu que ces procédures anti-colonisation avaient poussé le gouvernement à s'engager à soutenir les avant-postes.

Mais, à l'exception de quelques cas très médiatisés, le gouvernement a laissé la plupart des avant-postes sur les terres privées, et dans le cas d'Amona, il a défendu leur droit à y rester.

Saisie de la terre

Il y a deux ans, le gouvernement israélien a perdu son ultime bataille devant la Haute Cour pour maintenir les colons d'Amona sur la terre des Palestiniens. La Haute Cour a ordonné que les colonies ne pouvaient pas se trouver sur des terres privées palestiniennes, et elle a donné deux ans aux colons pour partir.

Dans des affaires antérieures, la Cour a statué que les colonies israéliennes pouvaient être construites sur une « terre d'État ». La distinction entre terre d'État et terre privée est comme la distinction entre avant-postes et colonies est une invention de la législation israélienne pour permettre la colonisation de la Cisjordanie.

En conséquence, Israël a récemment reclassé de manière agressive des terres privées palestiniennes en Cisjordanie occupée comme « terres d'État ».

L'attache du gouvernement dans le cas d'Amona en 2014 avait peut-être dû au le gouvernement israélien, mais il n'a pas fait d'irailler le processus qu'il avait initié plusieurs années auparavant : pour la légalisation rétroactive des avant-postes en Cisjordanie.

Sa défaite devant la Cour pourrait même avoir aidé au projet de loi de Régulation en mobilisant le parlement contre le pouvoir judiciaire. Le 14 novembre, lendemain du jour où la Haute Cour rejetait la requête du gouvernement pour remettre plus tard l'évacuation d'Amona, les ministres approuvaient, à l'unanimité, le projet de loi.

La Paix Maintenant ne croit pas que le moment choisi était un hasard.

Bezalel Smotrich, membre de la Knesset, de l'extrême droite, qui a coparrainé le projet, a déclaré que « le terrorisme juridique des organisations de gauche contre la colonisation de la terre arrivait à son terme ».

Le projet de loi doit encore passer par trois lectures devant le parlement d'Israël, et le procureur général d'Israël a déclaré qu'il violait le droit international et que lui ne serait pas en mesure de le défendre devant la Haute Cour.

Le gouvernement a annoncé que les dernières lectures n'auraient lieu qu'après l'investiture du nouveau Président des États-Unis, Donald Trump, fin janvier.

Mais avec ou sans projet de loi, il n'y aura probablement aucun apaisement pour les Palestiniens forcés de quitter leur terre et terrorisés par les colons et par l'armée qui les protège.

<https://electronicintifada.net/blogs/charlotte-silver/west-bank-israel-replacing-one-land-theft-another>

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

date créée

2016/12/21